

ACTES . 2023

Rencontres actives pour des
villes durables et désirables

Sobriété Heureuse pour nos villes et territoires

2^{ème} édition . Lézigno, Béziers, Occitanie . Vendredi 20 octobre 2023



INTERVENANTS

Propos introductifs

Dominique Faure, Ministre déléguée en charge des collectivités territoriales et de la ruralité
Aziza Akhmouch, Cheffe de la division villes, politiques urbaines et développement durable de l'OCDE
Eric Etienne (ANCT, Préfet - Directeur général délégué territoires et ruralités)

Table ronde 1

Accélération des transitions sur notre territoire

Christophe Amoretti-Hannequin (France Urbaine, Conseiller finance responsable et achats)
Catherine Moncet (Syndicat de l'Énergie 81, Directrice générale des services)
Antoine Parra (Ville d'Argelès-sur-Mer, Maire)
Annabelle Viollet (Banque des Territoires, Directrice régionale Occitanie)

Key note

La Rue Commune

Vincent Cottet (Architecte associé, Richez Associés / La Rue Commune)
Présentation en avant-première d'un guide de transformation du tissu urbain pour l'adapter aux défis du changement climatique

Table ronde 2

L'Espace Public de demain

Raphaël Catonnet (Oppidea / Europolia Toulouse, Directeur général)
Vincent Cottet (Architecte associé, Richez Associés / La Rue Commune)
Cathy Lauranson (Ville de Marseille, Chargée de mission transition écologique)
Anne Vial (Cerema, Directrice de projet quartiers durables, Cœur de ville)

Témoignage

Ville de Castelnau-Le-Lez

Catherine Dayre (Directrice de l'aménagement et du patrimoine)
Frédéric Lafforgue (Maire)

Modérateur : Boris Georgelin

Un événement réalisé avec l'appui de la Direction régionale Occitanie de la Banque des Territoires et de l'Association des Ingénieurs.e.s Territoriaux de France.



Caroline Lapellerie

Directrice du Développement de Technilum

Pourquoi ACTES ? Il y a derrière ce mot évidemment une intention : l'action. La ferme volonté d'agir, dans la continuité de notre démarche RSE, pilier de Technilum puisque nous avons à cœur d'être, depuis plus de 50 ans, un acteur responsable pour des villes durables et désirables. Agir, surtout, en fédérant et en mobilisant les parties prenantes de ces transitions, en mettant en lumière les modes agiles, en partageant les meilleurs exemples dans un format accéléré en petit comité.

L'objectif de cette journée est de véritablement rendre visibles les initiatives positives. D'agir par la mise en valeur des énergies, des bonnes pratiques et des exemples vertueux. De mettre en commun les retours d'expérience des uns et des autres et de formaliser l'ensemble dans une synthèse : les actes d'ACTES, ce document que vous avez entre les mains. Avec pour objectif final que l'on puisse s'appuyer sur ce document pour porter des propositions au niveau national comme régional, ou local.

La sobriété heureuse pour nos villes et territoires... Pourquoi ce thème ? Evidemment, en tant que fabricant de mobilier urbain d'éclairage, nous savons que l'éclairage est un levier massif d'optimisation énergétique. En modernisant bien nos infrastructures, plus de 80 % d'économie d'énergie sont atteignables.

Mais, au-delà de l'éclairage, nous avons à cœur d'élargir le sujet à la conception de nos villes, de nos territoires, en y intégrant toutes les facettes du développement durable – ces fameux 17 ODD (Objectifs de Développement Durable de l'OCDE). Dans la pratique, comment repenser ces espaces ? Comment optimiser nos efforts collectifs, être véritablement plus sobres pour la planète tout en restant accueillant et serviciel ? Et là réside la bonne nouvelle : des leviers, il y en a beaucoup - dont une toute petite partie seulement sera évoquée lors de cette journée. Des leviers en termes de financement, tant au niveau national que local, via la Banque des Territoires, mais également des leviers en termes de commande publique, d'expertise, ou d'agilité.

A nous toutes et tous de jouer ! Et d'agir, surtout.

**« L'objectif de cette journée
est de rendre visibles
les initiatives positives. »**



Propos introductifs

Aziza Akhmouch (1/3)

Cheffe de la division villes, politiques urbaines et développement durable de l'OCDE

« La sobriété heureuse » est un thème que je trouve à la fois pertinent, étant donné l'urgence sociale, climatique et la crise du pouvoir d'achat auxquelles nous faisons face actuellement, mais aussi très opportun pour éclairer un certain nombre de réorientations nécessaires en matière de politiques publiques pour que nos villes soient beaucoup plus résilientes face aux multiples chocs en cours et à venir.

Je vais ancrer mon propos dans une perspective internationale, puisque l'objectif est de vous fournir les grandes tendances que nous avons observées dans les pays de l'OCDE où ce concept assez protéiforme, qui est celui de la sobriété, a non seulement le vent en poupe, mais fait aussi l'objet d'un certain nombre de débats.

1- Pourquoi la sobriété comme impératif pour construire des villes durables et désirables ?

Un habitant sur deux dans le monde aujourd'hui vit dans une ville et l'urbanisation, on le sait, va continuer de croître puisque les projections des Nations Unies prévoient que 70 % de la population mondiale sera urbaine à l'horizon 2050. Toutefois, et c'est important de le rappeler, si l'urbanisation a été dans beaucoup de pays une source indéniable de croissance économique et de richesse, grâce à cette concentration spatiale des travailleurs et des entreprises qui crée ce que les économistes appellent les effets de l'agglomération, et qui fait des villes des vecteurs de productivité et d'innovation, on constate depuis quelques années, et notamment depuis la crise sanitaire, une remise en question ou un certain nombre de défis qui appellent à repenser l'attractivité des villes et leur capacité à assurer le bien-être des résidents. Et cette quête de la sobriété, en phase avec des questions de justice, de proximité, est au centre de ces préoccupations puisque la crise sanitaire a effectivement ébranlé un certain nombre de villes avec la propagation du virus, avec le recours accru au télétravail et aux services en ligne, avec le gel des flux internationaux des personnes et des marchandises. Au point que beaucoup se sont posé la question de savoir s'ils vivaient en ville par choix ou par contrainte.

Cette question de la « ville choisie » versus la « ville subie » a donné lieu à beaucoup de débats et de projections au sein des territoires. Et si on n'a pas observé l'exode urbain massif que certains prédisaient, on s'est rendu compte que les gens ne vivent pas en ville



Aziza Akhmouch (2/3)

Cheffe de la division villes, politiques urbaines et développement durable de l'OCDE

uniquement pour la productivité et pour l'emploi, mais aussi pour la palette de services qu'elle offre, qui ne sont pas tout le temps substituables sur un plan numérique. On a également constaté l'émergence d'un nouvel équilibre spatial dans un certain nombre de villes. Avec un système de villes de différentes tailles qui permettent de connecter le rural et l'urbain, et avec une réflexion en partage sur la façon dont on peut optimiser l'utilisation des ressources naturelles, des services publics, du foncier et ainsi de suite à l'échelle mondiale.

Le pendant de cette urbanisation se manifeste aussi certains chiffres importants. Les villes aujourd'hui représentent les deux tiers de la demande d'énergie. Elles génèrent, à elles seules, la moitié de la production de déchets solides et elles vont concentrer, à l'horizon 2050, plus de 80 % de la consommation alimentaire. Elles sont aussi une source d'inégalités. Et plus elles sont grandes, plus elles induisent des ségrégations spatiales et territoriales. Des villes comme Londres et Baltimore, par exemple, peuvent avoir jusqu'à 20 ans d'écart en termes d'espérance de vie en fonction du code postal ou de la station de métro.

On ajoute à cela les problématiques de congestion, de pollution, de bouleversements climatiques, qu'il s'agisse des îlots de chaleur, de la montée du niveau de la mer, des sécheresses, des inondations, etc. Et on se rend compte que la poursuite du modèle actuel mènerait à un épuisement des ressources. On voit d'ailleurs déjà des signes précurseurs assez alarmants puisque la sixième limite planétaire sur l'eau douce vient d'être franchie. Et par conséquent beaucoup plaident pour la nécessité et l'urgence de repenser le modèle d'urbanisation vers plus de sobriété, pour plus de résilience et de soutenabilité.

« Si l'on veut parvenir à nos objectifs environnementaux de manière organisée, (...) nous allons devoir questionner profondément le niveau de notre consommation matérielle. »

2- Quelles solutions mettre en œuvre pour devenir plus sobres ?

Il existe toute une palette de solutions qui cherchent, notamment, à réduire la pression sur le foncier, à minimiser l'usage des ressources naturelles, à favoriser la transition vers une économie circulaire ou encore à accélérer la décarbonation des bâtiments, des transports et de nos modes de vie au sens large. Les travaux que nous avons conduits à l'OCDE montrent que près de 90 % des émissions de CO₂ urbaines peuvent être réduites avec les technologies existantes. C'est un point important parce que le progrès technique ne va pas à lui seul, contrairement à ce que certains pensent, résoudre tous les problèmes environnementaux dans les délais impartis. Si l'on veut parvenir à nos objectifs environnementaux de manière organisée, mais aussi générer un certain nombre de bénéfices sur le plan économique, social et sociétal, nous allons devoir questionner profondément le niveau de notre consommation matérielle, notamment parce que le vivant sur notre planète le supporte de plus en plus mal.

La bonne nouvelle, c'est que de nombreuses villes ont déjà expérimenté et expérimentent des solutions à plus ou moins grande échelle. Plus de dix mille villes dans les pays de l'OCDE aujourd'hui ont adopté des objectifs de transition vers des économies bas carbone beaucoup plus ambitieux que leurs gouvernements nationaux. Des villes comme Glasgow et Montréal viennent de mettre en œuvre des feuilles de route très exigeantes en matière d'économie circulaire. Des villes comme Rotterdam ou Munich ont recours aux jumeaux numériques pour identifier et maximiser la capacité photo-voltaïque de leur toit. Aux Pays-Bas, l'État finance un programme de décarbonation de logements dans plus d'une soixantaine de villes pour mettre fin à l'utilisation du gaz naturel et améliorer l'efficacité énergétique. Vienne et de nombreux autres territoires promeuvent l'utilisation de voitures électriques et on peut ajouter à cela toutes les solutions fondées sur la nature, qui cherchent à démultiplier les pistes cyclables, à végétaliser pour créer des îlots de fraîcheur et à explorer des solutions innovantes pour contrer l'étalement urbain, comme l'utilisation efficiente des toits et des sous sols, ou à créer des quartiers et axes piétons... Mais la question qui est fondamentale à mon sens, est celle de savoir si cette sobriété peut être heureuse, comme vous le dites dans le titre de cette conférence – et équitable pour tous.

Aziza Akhmouch (3/3)

Cheffe de la division villes, politiques urbaines et développement durable de l'OCDE

3- Quid de la justice sociale et de la lutte contre les inégalités ?

Ce point exige d'être accompagné par une politique publique pour que la transition écologique soit solidaire et génère le niveau d'acceptation social et politique nécessaire pour qu'elle soit durable. Or, on le sait, des solutions qui, au départ, sont bien intentionnées peuvent avoir des effets très inégalitaires à court terme. Des événements comme celui des gilets jaunes, par exemple, l'ont bien démontré. Mais de façon plus générale, on insiste à l'OCDE sur le fait que les politiques environnementales sont celles qui, souvent, ont un impact redistributif le plus important, notamment sur les couches les plus vulnérables de la population. De la même façon, des effets secondaires de solutions a priori intéressantes ne sont pas toujours bien quantifiés ou anticipés, comme l'empreinte environnementale des data centers par exemple, de la 5G ou du développement en cours de Chat-GPT. La question de la sobriété doit donc être abordée avec celle de l'équité.

Comment cela s'incarne dans les territoires ?

Sur la problématique de l'eau : personne ne soutient le gaspillage, mais la pratique montre qu'on a besoin d'un certain nombre de conditions particulières pour que la sobriété bénéficie à la fois aux acteurs, mais aussi au cycle de l'eau. Par exemple, qu'est ce qu'on fait de l'eau économisée ? Si l'eau économisée est utilisée pour augmenter les surfaces irriguées ou pour cultiver des récoltes ou des plantes plus consommatrices en eau, les bénéfiques, pour les autres usagers ou pour le cycle de l'eau, sont quasi nuls. C'est cet effet rebond, que l'on documente beaucoup, qui est très important pour démontrer qu'un appel à la sobriété est vain s'il ne s'accompagne pas d'un renforcement des mécanismes d'allocation de l'eau et donc d'équité dans l'usage de la ressource entre les différentes catégories.

Sur la mobilité ou sur les transports, on entend beaucoup parler de la fin de la voiture individuelle. C'est une injonction à laquelle on peut souscrire pour ce qui relève des centres urbains, des grandes agglomérations où on a des alternatives variées à la voiture individuelle, qu'il s'agisse des transports publics ou des mobilités douces comme la marche, le vélo, etc. Ces alternatives ne sont pas toujours disponibles sur les territoires. Dans les zones rurales, on continue à avoir besoin de la voiture individuelle, et donc c'est important de penser ces transitions de façon équitable pour ne pas aggraver les inégalités de fragmentation ou de ségrégation spatiale qui existent déjà sur les territoires. Cela veut dire que la fin de la voiture individuelle doit s'accompagner nécessairement d'un renforcement massif des investissements dans les transports en commun. Puisque ce sont les transports publics, notamment au niveau des bassins de vie et d'emploi où tout le monde ne peut pas aller travailler à pied ou à vélo, qui connectent, reconnectent, décloisonnent les territoires et permettent de lier le rural et l'urbain.

Je voudrais terminer en insistant sur le fait que cette sobriété heureuse repose aussi sur une approche pluri-acteurs. Les villes détiennent une grande partie de la solution, notamment parce qu'elles sont responsables d'un certain nombre de politiques publiques essentielles, d'investissements et de dépenses publics en lien avec les questions environnementales. Mais elles n'y arriveront pas toutes seules. Elles ont besoin de travailler à cette transition, vers ce progrès, cette responsabilité en partage, avec d'autres échelons de gouvernement, notamment les régions qui ont des prérogatives très fortes en matière de développement économique, mais aussi l'Etat au niveau central. Cela exige de mettre en place des politiques nationales urbaines très ambitieuses qui vont au delà de la politique de la ville ou de la rénovation urbaine, au sens où on l'entend traditionnellement en France.

« [Cela] exige (...) de mettre en place des politiques nationales urbaines très ambitieuses et qui vont au delà de la politique de la ville ou de la rénovation urbaine. »

Propos introductifs

Dominique Faure

Ministre déléguée en charge des collectivités territoriales et de la ruralité

Ce rassemblement que vous organisez aujourd'hui est l'occasion de réfléchir collectivement sur un enjeu majeur de notre époque. Comment bâtir des villes et des territoires résilients, durables et épanouissant pour tous nos concitoyens ?

La notion de sobriété heureuse que nous mettons en avant aujourd'hui repose sur un principe fondamental : celle de vivre mieux avec moins. C'est une invitation à repenser notre modèle de développement, à réévaluer nos besoins et à adapter nos modes de vie et de production, pour les rendre plus respectueux de la planète et des êtres humains.

La sobriété n'est pas synonyme de privation, mais plutôt d'équilibre, de responsabilité et souvent, très souvent, de bien-être associé. La sobriété heureuse nous invite à explorer des pistes créatives, des pistes positives. Cela signifie favoriser les transports publics, les modes de déplacement doux, les espaces verts et la mixité fonctionnelle dans nos villes. Cela signifie aussi repenser notre rapport à l'alimentation, à la consommation d'énergie, à la gestion des déchets et à la préservation de la biodiversité.

Ces rencontres sont une opportunité unique de partager nos connaissances, d'inspirer des solutions innovantes et de construire un avenir plus prometteur pour nos villes et nos territoires. Il s'agit de mettre en lumière les réussites, de discuter des défis et d'explorer des stratégies pour transformer nos collectivités en des lieux de vie durables. (...) Je vous encourage à participer activement aux débats, à partager vos idées et à nouer des collaborations fructueuses. C'est ensemble que nous construirons un avenir où la sobriété sera source de bonheur, de bien-être et de prospérité pour notre jeunesse, bien sûr, mais pour tous nos concitoyens et pour notre planète.

Le Président de la République a réuni, le 25 septembre 2023, un Conseil de la planification écologique pour faire le bilan des travaux du Secrétariat général à la planification écologique, avec lequel nous travaillons depuis près d'un an.

C'est un enjeu pour que chacun puisse choisir, puisse s'engager à l'échelle de ses contraintes et de ses atouts. C'est dans le cadre des COP territoriales qui vont s'ouvrir d'ici la fin de l'année 2023 que les élus et leurs partenaires vont pouvoir trois temps :

1. Le partage des données sur des objectifs régionaux à atteindre pour permettre leur appropriation par toutes les collectivités locales et par tous les citoyens.
2. La définition des efforts à réaliser par la région dans toutes ses composantes thématiques : l'agriculture, le logement, le transport.
3. Et puis les engagements financiers et stratégiques afférents. (...).

Ces réunions associeront les élus régionaux, bien sûr, mais aussi départementaux, intercommunaux, communaux, ainsi que toutes les associations très concernées, les citoyens et les entreprises. Je sais que vous y prendrez votre part active et constructive.

Je suis persuadé, même si c'est parfois utopique, que le bonheur doit aussi faire partie des fondements de nos politiques publiques. C'est le ciment des solidarités humaines et territoriales, de la cohésion nationale, de cohésion territoriale et de notre cohésion sociale. Alors, je souhaite vous remercier pour votre engagement. (...) Je vous souhaite des échanges riches et constructifs au cours de ce colloque.

« Je suis persuadé, même si c'est parfois utopique, que le bonheur doit aussi faire partie des fondements de nos politiques publiques. »

Propos introductifs

Eric Etienne 1/2

ANCT, Préfet - Directeur général délégué territoires et ruralités

Notre objectif, à l'Agence Nationale de la Cohésion des Territoires, est de mener des projets pour mieux vivre, dans une démarche ascendante.

Les politiques que nous menons sont :

- **Partenariales** - S'entourer d'une équipe. On ne fait rien seul. Un certain nombre de partenaires nous accompagnent : ANRU, Cerema, Action logement, les territoires... Nos politiques sont donc partenariales, déconcentrées, sur le territoire tout entier, cela renforce l'ingénierie territoriale.
- **Transition écologique et énergétique** - Le fil conducteur. Que la transition soit trop ou pas assez rapide selon les points de vue, l'important c'est qu'il y a une vision et les moyens d'atteindre cette vision. La première chose va être de réinstaurer des services publics dans les zones rurales, peu ou très peu denses et avoir, où que l'on soit sur le territoire, un interlocuteur.

Il y a différents opérateurs, dont l'ANAH, qui vont promouvoir « Ma Prime Rénov' » pour les logements, le Ministère de la Transition écologique et de la Cohésion des Territoires va diffuser les chèques énergie, etc.

- **Promotion de Territoires d'Industrie**, qui ont pour vocation à accueillir des industries vertes. Pour cela on accompagne et on aménage ces Territoires d'industrie qui vont mailler le territoire au niveau national. On requalifie les espaces pour permettre aux industries vertes de s'installer - et d'installer leur salariés, qui ont naturellement des besoins de logement.
- **Rénovation des centres-villes et centres-bourgs avec 3 politiques :**
 - . **Action Cœur de Ville** - dont la ville de Béziers fait l'objet. C'est 55 millions d'euros dégagés pour améliorer la ville : créer des espaces plus doux, plus aérés, un mobilier urbain et un éclairage public renouvelés.
 - . **Petites Villes de Demain**. 1,6 milliards d'euros sont alloués, par l'ANCT et nos partenaires cités, pour rendre les petites villes de demain plus attractives.
 - . **France Ruralité** et les villages d'avenir - la nouvelle politique impulsée par Dominique Faure. On essaie de n'oublier aucune strate de la collectivité.

« Tout cela pour réussir une sobriété heureuse qui n'est pas, de mon point de vue, une croissance ou une décroissance, mais qui est une croissance raisonnée. »



Eric Etienne 2/2

ANCT, Préfet - Directeur général délégué territoires et ruralités

L'ANCT a également lancé une politique avec 32 mesures qui vont être très importantes. Par exemple, la revitalisation du commerce rural, pour encourager les ventes en circuits courts, et dissuader de prendre sa voiture pour des trajets courts. Cela marche déjà très bien.

Enfin, il y a ce qu'on appelle les « contrats de réussite de la transition écologique » à destination des Maires et des élus, qui constituent le fil conducteur de tout cela.

Nous avons tissé une grande toile, au niveau national, qui aide à déterminer sur quelle politique publique jouer pour réduire les gaz à effet de serre. Cela permettra d'avoir une vision et des engagements, sur deux fois trois ans - la durée d'un mandat d'un maire. On pourra cadrer les choses en faisant remonter les informations du terrain, au niveau départemental, puis régional et, ensuite, on regardera quels efforts sont à faire pour réussir cette transition écologique et énergétique. Cela donne de la visibilité, un chemin pluriannuel, une vision partagée sur six ans.

Pour quelles thématiques locales ?

70 % de l'investissement public est fait par les collectivités locales.

L'AMF s'engage déjà dans la réduction des gaz à effet de serre sur une trajectoire 2030-2050, avec des efforts portés sur les consignes de température dans les locaux, la planification des travaux d'efficacité énergétique, le suivi précis des consommations énergétiques, les DPE, diagnostics obligatoires dans une majorité de bâtiments...

J'en viens à la question de l'éclairage, qui est un enjeu de sobriété fort. C'est également un enjeu de sécurité publique. Je n'ai jamais conseillé à un maire, quel que soit le coût de l'énergie, d'éteindre purement et simplement les lampadaires. Je sais que certains le prônent. Ce n'est pas mon cas. Il y a des solutions alternatives. Tout le monde sait que la réduction de la délinquance a historiquement été corrélée à l'éclairage des grandes villes. Londres en était l'exemple au XIX^e siècle.

Garder de l'éclairage, c'est donc très important. Les coûts d'énergie sont élevés, il faut donc trouver des solutions alternatives. Par exemple, le **Relamping**, avec des éléments lumineux basse consommation, adapter les horaires d'éclairage et/ou la lier au passage grâce à des capteurs de présence.

Il y a des solutions. Il y a, pour les villes, la possibilité de réaliser des schémas d'aménagement lumière ; comme cela a déjà été fait à Pau, Niort ou Lyon, qui ont pu réaliser des économies conséquentes grâce à leurs actions.

Quels sont les moyens de ces ambitions ?

Vous les connaissez : ce sont des dispositions de la loi Climat et Résilience de 2021, qui impose un Plan National des Achats Durables. L'enjeu est que la commande publique, qui représente 8 % de notre PIB, soit un véritable levier de la transition énergétique. Par exemple :

- L'article 35 permet d'avoir au moins un critère d'attribution tenant compte des caractéristiques environnementales de l'offre.
- L'article 39 impose, à partir de 2030, l'usage de matériaux bio-sourcés et bas carbone dans au moins 25 % des rénovations lourdes et des constructions qui relèvent de la commande publique.

Il y a également des moyens financiers :

- La DETR - Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux.
- La DSIL - Dotation de Soutien à l'Investissement Local, qui est donnée aux collectivités locales.
- Le Fonds Vert - qui devrait passer de 2 milliards à 2,5 milliards d'euros. Soit 500 millions de plus pour notamment la rénovation des bâtiments publics, les écoles... 100 millions de plus pour les Territoires d'Industrie, pour promouvoir les industries vertes. 100 millions pour les villages d'avenir.

Pour conclure

L'ANCT est le bras armé de ces politiques de l'État sur les territoires. Ce sont les élus, le travail local du préfet et le maillage territorial des programmes qui permettent d'avancer.

L'ANCT porte une vision pour faire des villes des lieux plus agréables à vivre, avec des moyens juridiques, réglementaires, financiers et humains. Tout cela pour réussir une sobriété heureuse qui n'est pas, de mon point de vue, une croissance, une décroissance, mais qui est une croissance raisonnée. A l'ANCT, on parle « d'aménagement durable », terme que j'aime beaucoup. Merci à tous !

Christophe Amoretti-Hannequin (France Urbaine, Conseiller finance responsable et achats)

Catherine Moncet (Syndicat de l'Énergie 81, Directrice générale des services)

Antoine Parra (Ville d'Argelès-sur-Mer, Maire)

Annabelle Viollet (Banque des Territoires, Directrice régionale Occitanie)

L'accompagnement de la Banque des Territoires

AV Implantés sur tout le territoire, au niveau régional, nous avons 3 grandes modalités d'intervention pour des acteurs publics et parapublics :

- L'ingénierie, qui est une forme de subvention.
- Le prêt de financement très longue durée à des conditions préférentielles sur un certain nombre de sujets, dont la transition énergétique et écologique.
- L'investissement, puisqu'on investit aussi en fonds propres dans un certain nombre de projets territoriaux.

Les enjeux sont colossaux et on en a parfaitement conscience. On a renouvelé notre plan stratégique et on l'a articulé autour de 2 grands axes : la transition écologique et énergétique, et la cohésion sociale et territoriale, l'un n'étant pas exclusif de l'autre. Il va falloir accélérer et massifier en accompagnant les territoires face à leurs enjeux.

Pour cela et pour s'adapter aux différents types de territoires, on est aux côtés de l'État avec des politiques publiques : Action Cœur de ville, Petites Villes de Demain, Territoires d'industrie...

Notre modalité d'intervention Intracting, un système d'avances remboursables, permet également d'accompagner de bout en bout les communes. Grâce à l'ingénierie financière, on cale l'avance remboursable sur la volumétrie des travaux. Cela peut s'étaler sur 13 ans maximum. C'est une opération extrêmement vertueuse. Ce qui n'est pas payé sur la facture d'électricité, est payé en remboursement. Ce qui permet d'engager de gros travaux en une fois.

Les leviers de financement

CA-H Plusieurs études ont essayé d'évaluer les enjeux financiers liés à la transition énergétique. Fortis a estimé qu'il faudrait passer de 5,5 à 12 milliards d'euros par an d'investissement, aligné Stratégie Nationale Bas Carbone d'ici 2030. Le Secrétariat Général de la Planification Écologique estime qu'il faudrait 60 milliards d'euros, dont 15 milliards pour les collectivités. Et puis, vous en avez sans doute entendu parler, le rapport de Jean Pisani-Ferry et Selma Mahfouz évalue les fonds d'investissement public-privé nécessaires à 66 milliards, et 15-20 milliards pour les collectivités.

On pense donc que l'effort additionnel pour nous adapter au changement climatique et préserver la biodiversité serait plutôt de l'ordre de 20 milliards



« Les enjeux sont colossaux et on en a parfaitement conscience. (...). Il va falloir accélérer et massifier en accompagnant les territoires. »

d'euros. Il « suffirait » de reconverter les dépenses d'investissement « brunes » en « vertes ». Et c'est là où réside, malgré tout, une bonne nouvelle, c'est que c'est possible moyennant certains aménagements. Evidemment il faut trouver des recettes supplémentaires, il y a aussi la possibilité de recourir plus à l'endettement.

« L'effort additionnel pour nous adapter au changement climatique et préserver la biodiversité serait plutôt de 20 milliards d'euros. »

Christophe Amoretti-Hannequin

Adapter les solutions aux collectivités et leurs problématiques

CM De notre côté, on essaie de développer des services, notamment en faveur des économies d'énergie, en fonction des besoins de chacun. On a, pour cela, une forte présence terrain, nous sommes très à l'écoute. On analyse les besoins des communes, des territoires et on regarde les produits et services qu'on peut leur proposer en termes d'économie d'énergie.

Malgré tous les schémas possibles, il y a parfois des réticences. Je ne devrais pas le dire, mais la crise énergétique a été un levier fort pour dire « il est temps d'agir ». L'objectif est d'aller plus loin et de responsabiliser.

L'important pour convaincre c'est de ne pas faire peur. C'est en cela que votre thème « Sobriété Heureuse » est très intéressant, c'est vraiment notre leitmotiv : ne pas opposer les personnes, conduire ensemble un projet de territoire, avec toutes les individualités, les contradictions. Parce qu'un élu local est confronté tous les jours aux contradictions courantes. Pouvoir investir, faire des économies et s'assurer qu'avec seulement quelques leviers ce sera mieux pour tout le monde. Au delà de la sobriété, au delà de l'économie, il faut montrer le « plus » : du confort, du mieux-vivre ensemble. L'épanouissement doit être au centre du projet.

L'idée est de concilier. Pour l'éclairage, par exemple, il y a des solutions qui vont permettre des économies d'énergie, protéger le papillon et la chouette tout en répondant aux besoins d'éclairage des habitants.

Gestion de crise - L'éclairage public comme priorité

AP Quand le prix de l'électricité a explosé, en tant que collectivité, nous avons dû faire preuve d'agilité et éliminer certains projets. Je confirme qu'il est pertinent de prioriser un grand projet d'investissement comme le remplacement des ampoules à incandescence, énergivores, par des ampoules LED. Nous avons visé l'efficacité économique en intervenant à plusieurs niveaux :

- L'efficacité de l'éclairage
- Le coût global
- Des aménagements qui créent du vivre ensemble

Nous avons misé sur l'économie d'énergie en partant du principe que, évidemment, l'énergie la plus propre est celle qui n'est pas consommée. Ce projet d'investissement représente, pour la commune, environ 11 millions d'euros sur un an. Nous avons déboursé 1 million juste pour le remplacement de 11 000 lampes par des LEDs sur 4500 points d'éclairage. Il faut agir sur la totalité, en priorisant d'abord les plus énergivores.

Penser sur le long terme

AV La prise de conscience chez les élus locaux, les acteurs publics, même les acteurs privés est pleinement là. Si on veut accélérer et massifier, il faut qu'on change de logiciel.

Les collectivités étaient habituées à emprunter sur des durées courtes, à taux fixe ; mais la conjoncture a changé : emprunter à taux 0, ou quasiment, n'est plus possible. Il faut néanmoins maintenir un niveau d'investissement annuel conséquent. La solution est de privilégier les investissements et financements de longue durée avec des annuités absorbables, permettant à la collectivité de garder des marges de manoeuvre au quotidien pour faire face à ses contraintes.

Les investissements énergétiques et écologiques sont lourds et s'amortissent sur le long terme, donc la durée du prêt doit s'accorder. Par exemple, une école va mettre 30-40 ans à s'amortir et cela a donc du sens de faire porter l'investissement sur plusieurs générations.

« Au delà de la sobriété, au delà de l'économie (...) L'épanouissement doit être au centre du projet. »

Catherine Moncet

CA-H Les collectivités ont besoin de visibilité sur le long terme, sur le niveau de leurs ressources, de la rentabilité. Un indicateur très utilisé est la capacité de désendettement. Les collectivités ne peuvent emprunter que pour des investissements. Si on augmentait cette capacité de désendettement, d'un an par exemple, on pourrait dégager 40 milliards d'euros par an.

Un autre endettement, trop peu mesuré, c'est la dette écologique contractée vis-à-vis des générations actuelles et futures. Accepter de mobiliser davantage l'emprunt pour réduire ou juguler la dette écologique nous semble être une bonne pratique.

Commande publique et achats durables

CA-H La commande publique est chiffrée autour de 350 milliards d'euros, soit 13-14% du PIB (chiffres de la Commission Européenne). Ce qui serait bien, avec cette cartographie nationale des achats, ce serait d'avoir une localisation de la valeur et qu'on puisse y adosser une empreinte carbone.

L'achat public a connu plusieurs évolutions :

- Juridico-juridique (conformité aux marchés publics)
- Economique (optimisation)
- Et aujourd'hui, l'achat durable.

On fixe des objectifs très précis par famille d'achat en matière de réemploi, réutilisation, utilisation de matières recyclées. En Août 2026, tous les marchés devront intégrer une considération environnementale dans les clauses techniques et d'exécution. L'Etat devra fournir, selon l'art. 36 de la Loi Climat et Résilience, des outils pour déployer des analyses de cycle de vie.

Des axes d'amélioration

Les principes fondateurs du marché intérieur européen, définis par les directives européennes de 2014, prévoient de construire une économie compétitive. Ils ne prévoient pas de critères de respect des Accords de Paris, en revanche, ou de valorisation des pratiques RSE. Ce pourrait être mis en place.

Il faut retrouver une certaine souveraineté industrielle en Europe, on ne s'en donne pas encore les moyens au travers de la commande publique - il faudrait assumer de pouvoir donner une forme de préférence à des offres qui émanent d'acteurs européens. Il semble intéressant, voire primordial, de dé-serrer l'étouffement en permettant de pouvoir discuter de l'alignement de l'offre avec le besoin de la collectivité, en contractualisant sur le long terme avec des acteurs locaux...

CM En résumé : il faut permettre aux élus et administrés de comprendre pourquoi notre lampe était un peu plus chère, mais démontable, réparable, fabriquée en Europe...

« Accepter de mobiliser davantage l'emprunt pour réduire ou juguler la dette écologique nous semble être une bonne pratique. »

Christophe Amoretti-Hannequin



Vincent Cottet

Architecte associé, Richez Associés
La Rue Commune

Agir pour la résilience urbaine

Nous sommes d'abord architectes, urbanistes, paysagistes, et nous nous passionnons pour les villes. Parce que nous les aimons et que l'on a envie que les gens aiment habiter les villes. On aime l'idée d'hybrider un peu tous ces sujets pour répondre au défi que l'on a devant nous.

On s'y intéresse parce qu'on pense qu'il y a un potentiel de transformation important. En quelques chiffres : Lyon c'est 500 km de rues, Lille 180, Marseille plus de 1000, Paris 4000... Ces rues, personne ne s'y intéresse, alors qu'on habite tous une rue. Ce sont des espaces qui ne sont pas réfléchis comme communs.

On s'est dit : « Comment ces rues de grandes agglomérations peuvent répondre demain aux enjeux de la ville post-carbone et post-covid ? ». L'ADEME a lancé un appel à projets « Résilience des territoires ». On y a répondu en associant Léonard, plateforme prospective de Vinci, et Franck Boutté nous a rejoint pour réfléchir sur une méthode transposable sur tous les territoires, à toutes les échelles, et surtout conçue en open-data.

On a construit cette méthodologie avec de nombreuses personnes issues du public comme du privé, des professionnels, des exploitants, des élus. On a également voulu, et c'était une première, aller chercher la parole citoyenne.

Pour ce faire, nous avons lancé une consultation sur Internet. On s'est retrouvé avec 780 propositions, 25 000 participants et 204 000 votes, en partant d'une question simple : « Comment pouvons-nous transformer les rues des villes pour faire face aux enjeux du XXI^{ème} siècle ? ». On pensait qu'on allait avoir quelques réponses et ça s'est emballé. On s'est ainsi rendu compte que cette question de la ville, d'habiter la ville, de la façon dont on va la faire évoluer au XXI^e siècle, n'est pas simplement vécu avec des craintes : il y a aussi et surtout de l'envie, l'envie de fabriquer un projet, de participer au projet politique.

On a la conviction que les solutions de transformation des villes doivent associer une vision globale et un certain nombre d'actions locales. La rue c'est le plus petit dénominateur commun de sociabilité dans l'espace urbain.

« On est convaincus que la ville, demain, se fera avec les citoyens. Cette transition environnementale, elle est aussi sociale. »

Pour les mobilités, le sujet n'est plus d'aller vite mais d'offrir une qualité de service et surtout de la multimodalité, notamment avec l'émergence des mobilités décarbonées comme le vélo.

Quand l'autopartage s'installe, et qu'il y a de moins en moins de voitures, on voit qu'elle ne devient finalement que secondaire dans beaucoup de besoins. Cela libère la rue de la question du stationnement. Ce qui nous intéresse c'est d'accompagner cette transition en réfléchissant avec les villes qui ont des capacités de suppression de stationnement, ce qui ouvre à d'autres idées d'occupation d'espace. Cette nouvelle façon de penser la rue s'observe en Italie, à Barcelone, à Bruxelles, aux Pays-Bas...

C'est d'abord, pour nous, une démarche qui va se fonder sur un espace commun flexible et évolutif. On a envie de faire avec le déjà-là et d'adapter les structurations urbaines. Cela va nécessiter une nouvelle réglementation et donc débrider trois sujets dans cette démarche systémique :

- La mobilité
- L'écologie
- L'usage

Cette démarche systémique est en open-data et transposable à beaucoup de territoires, de situations. Notre objectif est de créer un véritable levier pour renouveler la participation citoyenne. On est convaincus que la ville, demain, se fera avec les citoyens. Et cette transition environnementale est aussi sociale. Le but est de repenser la place de la voiture (pas la supprimer) et de proposer de nouvelles manières d'aborder l'espace libéré. Repenser la vie riveraine, accueillir pleinement les mobilités douces, réfléchir sur le rafraîchissement. Il y a un panel de possibilités.

+ d'infos :

<https://richezassociés.com/fr/actualités/guide-de-la-rue-commune>

Raphaël Catonnet (Oppidea / Europolia Toulouse, Directeur général)

Vincent Cottet (Architecte associé, Richez Associés / La Rue Commune)

Cathy Lauranson (Ville de Marseille, Chargée de mission transition écologique)

Anne Vial (Cerema, Directrice de projet quartiers durables, Cœur de ville)

Une stratégie double : empreinte carbone et adaptation

AV Le CEREMA est un acteur public sous tutelle de l'État. Nous accompagnons les collectivités sur les questions d'adaptation au changement climatique pour les aider dans leur logique de ville plus résiliente, inclusive, durable et plus sobre.

CL Dans le cadre de la Mission Européenne 100 Villes neutres pour le climat (neutralité carbone avant 2030), Marseille a adopté un contrat Ville-Climat. Cette feuille de route a pour ambition de réduire notre empreinte carbone et obtenir des premiers éléments de diagnostic pour construire une stratégie d'adaptation. Notre premier objectif est l'apaisement de l'espace public, une façon de repenser la ville et réduire le trafic routier, premier secteur impactant l'empreinte carbone.

Agir rapidement et sur le temps long

RC Pour travailler en surface, il faut prendre en compte ce qui se passe sous le sol. Le réseau déjà présent est très prégnant et occupe beaucoup d'espace, et peut empêcher de planter. L'idée est donc de rationaliser et mutualiser dans des tranchées communes. Je crois que la première problématique c'est le rafraîchissement, tout s'interpénètre et est corrélé. Il y a urgence à s'adapter. Réduire l'empreinte carbone c'est un travail au long cours. En revanche, l'atténuation pendant l'adaptation, c'est tout de suite. Comment ralentir le réchauffement, oui, mais aussi comment continuer à vivre dans nos villes de demain à 40-45°C ?

La gestion de cette différence de temps est extrêmement importante et nous permet, sur l'espace public, d'avoir parfois des accompagnements sur des projets de test et d'expérimentation.

Conjuguer échelles spatiales et temporelles

RC À long terme et à grande échelle, tout le monde commence à se rendre compte qu'il faut agir. Mais à court terme et à côté de chez soi, c'est déjà différent. On doit associer cette double échelle, associer le projet politique aux citoyens qui doivent aussi avoir leur mot à dire.

CL On parle alors de co-bénéfices associés. Dans une consultation, on lance une grande enquête aux résidents pour connaître les besoins, les usages. Avec cette participation citoyenne et des outils de modélisation, on associe tous les besoins, envies, aspirations des citoyens. Il faut également leur montrer les difficultés à concilier les usages et contraintes qu'il peut y avoir.

Le design actif comme outil d'expérimentation

AV Le design actif, à la base, c'est faire en sorte qu'il y ait plus de mobilité active, d'actions, de sport sur l'espace public. A travers ces expérimentations, des citoyens de tout âge peuvent s'approprier l'espace public et on peut les observer. Le design actif permet des changements d'usages, les collectivités peuvent observer, ce qui leur permet d'être convaincues et de savoir comment travailler. Enfin, cela permet d'accélérer les prises de conscience à travers des actions très concrètes.

« Réduire l'empreinte carbone, c'est un travail au long cours. En revanche, l'atténuation pendant l'adaptation, c'est tout de suite. »

Raphaël Catonnet

Le design actif permet des questionnements très concrets sur le vivre-ensemble : « Vous, les décideurs, quelles villes allez-vous nous construire demain ? » C'est un point d'entrée fédérateur pour embarquer les citoyens.

VC Le projet politique doit ainsi avoir une capacité à se réadapter car le citoyen n'est pas forcément dans une volonté de plus et de mieux. Il souhaite d'abord trouver des solutions simples à son quotidien. Les concepteurs et politiques ont pu investir dans des grandes infrastructures là où ce n'était pas forcément l'attente. Il y a peut-être un réajustement de la méthode à avoir, de la façon dont on doit aménager, avec les gens.

Des espaces chronotopiques

CL A Marseille, pour retrouver la fonction bioclimatique de la ville, c'est un travail de dentelle. Il faut travailler à l'échelle des îlots, des places, des zones refuges, végétaliser les cours d'écoles... C'est une autre approche, ça demande une remise en question des pratiques antérieures et de faire projet ensemble en « désilotant ». Sobriété heureuse, frugalité heureuse. Il faut pouvoir donner plus d'usages, plus d'intensité et utiliser les choses de meilleure façon en empilant les usages.

Les écoles sont fermées une grande partie du temps, on peut mettre à disposition ces bâtiments pour la communauté. L'espace public aussi doit s'adapter en fonction des heures de la journée, des saisons, des types d'usage, des jours de la semaine...

S'allier pour agir

CL L'expert est là pour servir l'utilisateur et l'éclairer.

AV La posture de l'expert de l'espace public, comme celle de la collectivité, évolue par rapport aux défis actuels. Les usagers deviennent vraiment partie prenante des projets. On a eu un retour d'expérience intéressant sur le design actif, lorsqu'on a travaillé sur des questions de marquage temporaire, éphémère, avec les designers de Vraiment Vraiment pour la ville de Lille. Ils n'ont pas travaillé seuls en se disant 'on va tester du marquage, mettre des jolies couleurs'. Non. L'idée était : 'Quels sont les usages ? Comment toucher les citoyens de tout âge ? Comment leur donner envie d'expérimenter l'espace public ? Comment travaille-t-on avec la collectivité et ses services techniques?' Autant de questions qui ont nourri de longues discussions.

« Sobriété heureuse, frugalité heureuse. Il faut pouvoir donner plus d'usages, plus d'intensité et utiliser les choses de meilleure façon en empilant les usages. »

Cathy Lauranson

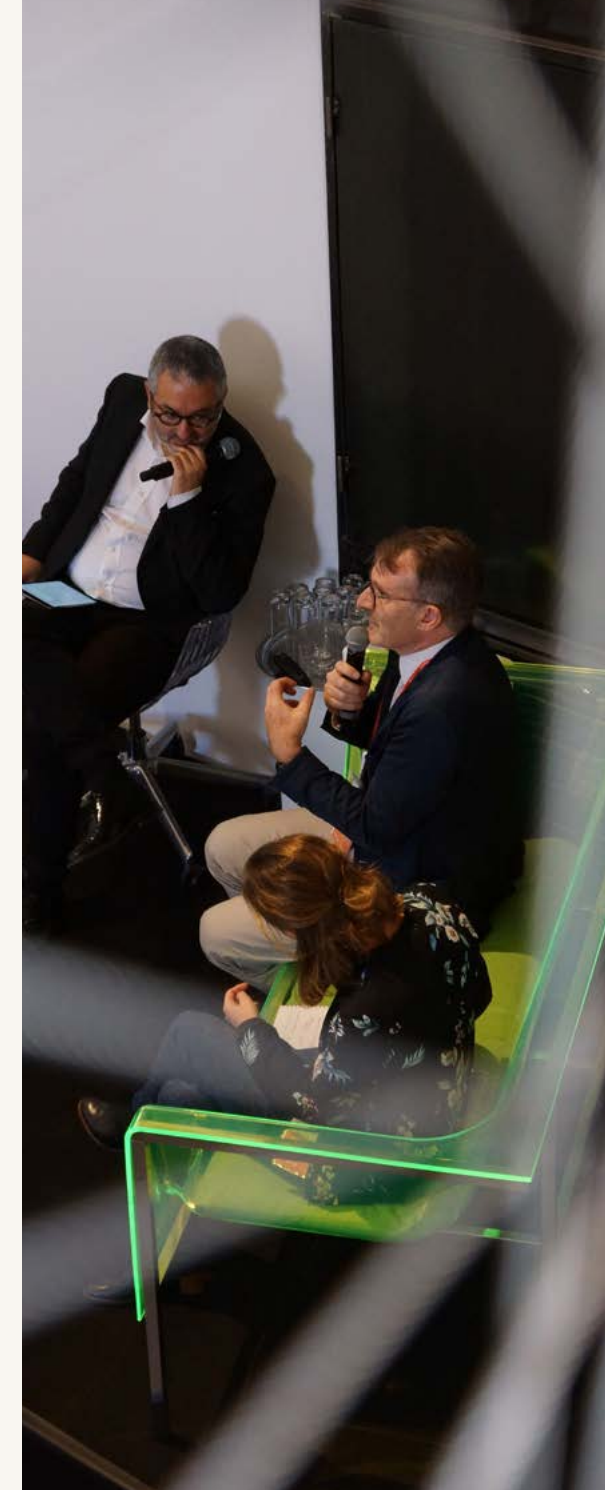


Table Ronde 2 L'Espace Public de demain 3/3

On travaille aussi sur la question de la sobriété, évidemment. Les ressources se raréfiant, on essaie de s'adapter à l'existant, ou de favoriser des solutions plutôt low tech.

CL Quand à la sobriété du territoire, c'est un sujet complexe, transversal. Comment embarque-t-on les commerçants, les associations, les entreprises, les PME mais aussi les industries ? Par exemple, à Marseille, les acteurs qui aident à décarboner la ville ont 3 types de besoins :

- Donner de la visibilité à leurs actions
- Être mis en réseau avec d'autres acteurs
- Faciliter leurs demandes de subventions et d'aides

Quant aux citoyens, à Marseille, c'est très complexe, car il y a un fort taux de pauvreté (26%). Il faut donc réussir à décarboner tout en réduisant les inégalités. On ne peut pas traiter la question de manière frontale. Le discours et la démarche doivent vraiment être adaptés au contexte particulier de certains quartiers.

L'enjeu est également de chiffrer et diagnostiquer. Il faut mesurer l'impact du avant/ après de nos actions.

AV Pour conclure, l'espace public de demain c'est :

- Une vision à 360° du territoire et une prise de conscience générale.
- Mettre en réseau et s'inspirer des autres.
- Mettre en œuvre des offres adaptées aux spécificités des territoires. Aller au delà de la réhabilitation des bâtiments et considérer les différents usages possibles. Comme la cour d'école et ses abords.
- Améliorer le cadre de vie à travers l'amélioration de l'espace public, pour tous, dès demain, et par extension le bien-être.
- **VC** S'adapter. Adapter chaque solution à chaque problématique et ne pas se bloquer dans des « recettes toutes faites. » Un des défauts actuels de la méthode d'aménagement de la ville est qu'elle est trop normée. Demain il faudra mutualiser, adapter, ajuster.

« Les ressources se raréfiant, on essaie de s'adapter à l'existant, ou de favoriser des solutions plutôt low tech. »

Anne Vial

« Demain, il faudra mutualiser, adapter, ajuster. »

Vincent Cottet



Frédéric Lafforgue (Maire)

Catherine Dayre (Directrice de l'aménagement et du patrimoine, présidente de l'Association des Ingénieurs Territoriaux de France pour le Languedoc-Roussillon)

CD A Castelnaud-Le-Lez, nous réfléchissons depuis un certain nombre d'années sur l'espace public et, plus particulièrement, à la fois sur les créations et les requalifications.

Pour ce faire, nous sommes passés par des processus classiques de maîtrise d'œuvre avec une attention particulière pour avoir des espaces de qualité, un geste architectural - point important pour la ville et Monsieur le Maire, tout en intégrant l'écologie et l'environnement au sens large. Pour tous nos aménagements, nous nous sommes demandé « Comment fonctionnent les gens ? », « Quelle est la pratique des Castelnaudiens, mais aussi des autres praticiens de l'espace public ? ».

Injonctions contradictoires

Pour nos aménagements, on prend en compte l'attractivité de l'espace public, la sécurité, qui passe par la mise en lumière, ou le choix de végétaux qui ne soient pas des massifs buissonnants pouvant créer un sentiment d'insécurité. Il y a souvent des injonctions contradictoires, comme le positionnement de bancs en bas d'immeubles, réclamés de prime abord, mais que les riverains demandent à enlever deux mois plus tard parce qu'ils deviennent des lieux de rencontres induisant des nuisances sonores nocturnes...

Nous sommes dans l'expérimentation : on essaie, on échoue, on trouve une autre solution... La difficulté est de répondre à ces injonctions contradictoires.

Autre exemple : on nous demandait de végétaliser en mettant des arbres à floraison très rapide. Mais aujourd'hui, les associations nous expliquent qu'il ne faut plus mettre de tilleul argenté, car il est excessivement mellifère et nuit aux abeilles... C'est exactement la même réflexion sur la baisse de l'intensité lumineuse. Parce que oui, la sobriété énergétique, mais quid de la sécurité ?

Participation citoyenne

FL Il faut que nous, élus, arrivions à lâcher prise. Bien-sûr, on arrive avec un programme, un projet que l'on défend, mais il est aussi de notre devoir d'aller vers nos administrés pour rendre compte. Certains ne se sentent plus concernés mais, je le dis souvent « C'est vous qui habitez là, pas moi. Je connais ma rue par cœur, ses usages, mais je ne connais pas VOS usages. »

On a fait des ateliers participatifs avec la Métropole de Montpellier. Cela fait aussi partie des difficultés car on a plusieurs entités qui répondent sur les projets. Il faut donc ajuster la demande à l'usage pour pouvoir y répondre.

Un exemple concernant la mobilité, la mise en place de voies cyclables : VéloCité, à Montpellier, a participé à nos ateliers. Ils ont apporté leur expertise, rencontré les usagers, les voisins, ce qui a permis de lister tous les usages et contraintes. Il faut prendre en compte ces sommes d'usages.

La difficulté de la participation citoyenne est néanmoins de ne pas dévoyer la démocratie locale. Car il y a quand même eu un vote légitime : le conseil municipal, élu. Il ne faut que ce soient ceux qui crient le plus fort qui aient forcément raison. Il faut que l'on revienne vers l'utilisateur, vers l'administré, pour pouvoir faire un vrai choix : un choix politique, qui sera d'abord dans l'intérêt général, et puis ensuite répondre aux usages.

« Nous sommes dans l'expérimentation : on essaie, on échoue, on trouve une autre solution... La difficulté est de répondre à ces injonctions contradictoires. »

Catherine Dayre

Eclairage public VS Extinction

FL Sur le sujet de l'éclairage public, il est nécessaire de rappeler qu'au sein de la Métropole, on peut distinguer trois strates de communes. Une strate dense, avec Montpellier ou Castelnau-Le-Lez, une deuxième couronne avec des communes moins denses, et une strate rurale. Éteindre dans ces dernières zones, ce n'est pas trop compliqué.

A Montpellier ou Castelnau-Le-Lez, dans certains secteurs, ça l'est un peu plus. Il faut donc gérer les injonctions contradictoires et pouvoir y répondre. On a des enjeux économiques auxquels il faut répondre et de manière très rapide. Quand la facture d'éclairage augmente, comme c'est le cas, il faut pouvoir trouver la somme dans le budget et trouver des solutions pour éviter d'empirer la mauvaise dynamique.

CD On se pose la question de tous les usages, pratiqués par tous. La dualité sur l'éclairage est aussi à mettre en corrélation avec la technicité. On a un service dédié à l'éclairage et aux consommations d'énergie. C'est quelque chose que l'on appréhende dès les premières esquisses des maîtrises d'œuvre.

A Castelnau-Le-Lez, on a aussi eu la chance d'être la première commune à avoir un PPP - Partenariat Public Privé. Une entreprise d'éclairage public nous a permis de remettre à niveau tout notre parc, ce qui nous a valu d'avoir un patrimoine d'éclairage public à LED remplissant les objectifs de sobriété et d'économie d'énergie, tout en assurant la sécurité pour toutes et tous.

« On se pose la question de tous les usages, pratiqués par tous. La dualité sur l'éclairage est aussi à mettre en corrélation avec la technicité. »

Frédéric Lafforgue



2^{ème} édition . Lézigno, Béziers, Occitanie . Vendredi 20 octobre 2023



ACTES . 2023

Rencontres actives pour des
villes durables et désirables

Sobriété Heureuse pour nos villes et territoires

2^{ème} édition . Lézigno, Béziers, Occitanie . Vendredi 20 octobre 2023

